

Présidé par Gilbert DE MIRAS

Membres présents : Mesdames et Messieurs Jean-Claude BANIZETTE, Jean-Marc BOISSENOT, Philippe COUSINET, Gilbert DE MIRAS, Robert DESCOINS, Marie-José ÉLIE, Philippe FAYET, Didier FOURCAUD, Serge FOURCAUD, Christian GALLOT, Marie-José GUÉRIN, Nicole JOUANNE, Jean-Charles JOURDAN, Jean-Pierre JOYEUX, Joëlle LABADIE, Daniel LACHAIZE, Jean-Thierry LANSADE, Jean-Claude MAILLAT, Michel MOUTREUIL, Michel NICOULEAU, Ghislain PANTAROTTO, Jean-Louis REY, Christian SCALIGER, Jean-Éric VIGOUROUX, Joan VILLECHENOUX - Conseillers Communautaires titulaires.

Secrétaire de séance : M. Serge FOURCAUD

M. Descoins, Maire, accueille l'Assemblée dans la salle des fêtes de Montazeau.

Lecture par M. Descoins du compte rendu du 26 janvier 2011.

**L'Assemblée, à l'unanimité, valide le compte rendu
du Conseil Communautaire du 26 janvier 2011**

1. Subvention « Festival Côté Jardin »

Le Président expose que l'association Mosaïques a présenté au Bureau le bilan de l'édition 2010 du festival Côté Jardin.

- dépenses = 15 205 €
- déficit = 600 €
- fréquentation = plus de 1 000 entrées en 3 jours (en progression par rapport à 2009)

Le budget prévu en 2011 fait apparaître 22 900 € de dépenses.

Délibération : L'Assemblée, à l'unanimité décide du versement d'une subvention de 3 000 € à l'association Mosaïques pour l'organisation du festival « Côté Jardin » 2011.

2. Subvention « Cercle Aéronautique Foyen »

Le Président expose que le Cercle Aéronautique Foyen a adressé à la Communauté De Communes (CDC) une demande de subvention pour la mise aux normes du réservoir de carburant de l'aérodrome à Fougueyrolles (28 000 €).

Cette demande ne répond pas aux critères habituels d'attribution de subvention aux associations.

Cependant plusieurs points peuvent être avancés :

- L'aérodrome est situé sur Fougueyrolles ; commune membre de la CDC
- Cet équipement contribue au développement touristique et économique du territoire en accueillant environ 4 000 personnes par an (particuliers, hommes d'affaires...)
- Organisation de journées de modélisme à destination des enfants du territoire et notamment du centre de loisirs intercommunal (CLSH)

Délibération : L'Assemblée, décide du versement d'une subvention de 1 000 € au Cercle Aéronautique Foyen.

Pour : 24

Abstention : 0

Contre : 1 (J. Labadie)

3. Création d'une régie de photocopies

Afin de cadrer l'utilisation du photocopieur en dehors des besoins du service, par les usagers externes à la CDC (associations, collectivités, particuliers...), il est proposé de mettre en place une régie.

Tarifs proposés :

- A4 N&B : 0.05 € (coût de revient: 0.0138 €)
- A4 couleur : 0.10 € (coût de revient : 0.0724 €)

Une exception peut être faite pour l'Amicale Laïque de Saint Antoine gestionnaire du CLSH.

Les délégués ne sont pas favorables à l'institution d'une régie et demandent à ce qu'un règlement leur soit proposé.

M. Fayet, en charge de la commission « Communication » demande que la commission soit associée à la réflexion.

4. Institution de la CET sur l'extension de la zone d'activité du Noyer brûlé

Le 24 septembre 2007, le Conseil Communautaire a institué le principe de la Taxe Professionnelle de Zone (TPZ) sur la Zone d'Activité (ZA) du Noyer Brûlé à Lamothe-Montravel ainsi que sur les futures zones.

La réforme de la fiscalité a depuis remplacé la TP par la Contribution Économique Territoriale (CET).

Vu l'achèvement de l'extension de ladite zone, il convient d'étendre le principe aux parcelles nouvellement aménagées soit :

Section AD : 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664 et 665.

Délibération : Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'instituer la CET sur l'extension aménagée de la ZA du noyer Brûlé dont les parcelles sont listées ci-dessus.

5. Renouvellement du contrat d'agent de développement

Le Président rappelle que le contrat annuel d'agent de développement de S. Baggio arrive à son terme le 31 mars prochain. Il convient de le renouveler.

Vu la qualité du travail de S. Baggio, le Président propose une augmentation de son traitement de 100 € net par mois, soit une rémunération calculée par référence à l'indice majoré 390.

Délibération : Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- décide de reconduire le contrat de Mme Baggio pour une année,
- décide d'une rémunération par référence à l'indice majoré 390,
- donne pouvoir au Président pour la signature du contrat

6. Choix du prestataire pour l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du projet Écopôle

Le Président présente les 3 offres qui ont été reçues et étudiées.

CANDIDAT	PRIX			NOMBRE DE JOURS		
	Tranche ferme	Tranche condition. 1	Tranche condition. 2	Tranche ferme	Tranche condition. 1	Tranche condition. 2
Eco n'home B. Quattrocchi & CEPAM M. Denis	19 295 €	39 370 €	25 865 €	33 jours dont phase pré-op : 9 Concours : 24	70 jours	47 jours
	18 795 €	37 370 €	23 865 €	32 jours dont phase pré-op : 9 Concours : 23	66 jours	43 jours
Plan B	13 500 €	28 500 €		26 jours dont phase pré-op : 12 Concours : 14	57 jours	
	11 500 €	23 750 €		22 jours dont phase pré-op : 10 Concours : 12	47.5 jours	
SEMIPER	10 150 €	33 918 € À négocier en fonction du calibrage des 2 tranches	19 690 € 19 690 €	25.5 jours dont phase pré-op : 9 Concours : 16.5	82.5 jours	48.5 jours

En rouge : proposition faite après la phase de négociation

Le Conseil doit se prononcer sur la tranche ferme.

J.M. Boissenot rappelle le calendrier de l'opération : début des travaux en 2012 et fin en décembre 2014

D. Lachaize précise que la condition préalable à l'opération doit être l'obtention du financement.

Le Président précise que le label Pôle d'Excellence Rurale (PER) permet un financement à hauteur de 25% de l'ensemble des travaux. Les demandes de financement auprès de la Région et du Département seront déposées après recalibrage du projet par l'AMO.

M. Scaliger : la CDC et donc le contribuable met les 1^{er} deniers

Délibération : Après examen des propositions et délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité :

- de retenir l'offre présentée par la SEMIPER,
- autorise le Président à signer les documents afférents.

7. Bilan des actions 2010 et propositions 2011

1. Services généraux (G. de Miras)

Le Président fait état du bilan des services généraux de la CDC

Personnel

- En mars, fin du contrat de remplacement de E. Lagouarde, la technicienne du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) par A Ribette
- En juillet, recrutement de 2 agents pour les points accueil du CLSH

Statuts

- Révision pour prise de nouvelles compétences : Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.), maison de santé, Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), infrastructures sportives ciblées, de tourisme, aménagement des haltes-ferroviaires...

Subvention aux associations

- Foyer du collège O. de Gouges, Mosaïques, Bonne...Ville du Blues, cinéma la Brèche, Association de Sauvegarde de l'Environnement, Lou Guérol Festoy, le club de canoë kayak Saint Antoinais

Manifestation : forum 3R

ACTES : mise en place de la télétransmission avec la Sous-préfecture

Soutien financier : attribution d'un fonds de concours à la commune de Lamothe-Montravel pour la construction d'un citystade

Aboutissement du travail sur le dossier de la gare par l'établissement d'une convention

Recouvrement : versement de 2 acomptes de la SAS EMC² en règlement de sa dette

Le Président donne la parole aux Vice-présidents qui présentent le bilan 2010 et les prévisions 2011 de la commission qu'ils animent.

2. Eau & Assainissement (R. Descoins)

Réunion du 24 mars 2010 : travail sur la périodicité des contrôles de bon fonctionnement et sur les modifications du règlement de service.

Bilan des dossiers traités en 2010

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Permis de construire : 27 | - Permis de lotir ou d'aménager : 1 |
| - Réhabilitations : 32 | - Contrôles de bon fonctionnement : 48 |
| - Diagnostics de l'existant : 621 | - CU et déclarations préalables : 8 |

Bilan des factures en 2010 : 49 150 € de recettes

Prévisions 2011

- Estimation des recettes réelles de fonctionnement

Subvention agence de l'eau	20 948 €
Redevances	24 800 €

- Estimation des diagnostics restant à réaliser : 273
- Estimation des dépenses d'investissement 2011 :
 - . Actualisation de la cartographie : environ 3 585 € TTC
- D'autres investissements seront nécessaires d'ici 2012
 - . HdBmètre (mesure manuelle et visuelle du niveau des boues) = 800 € HT environ
 - . Détecteur de niveau des boues (mesure infrarouge) = 1 400 € HT
 - . Spectromètre = environ 3 000 € HT (analyse des boues)

3. Pôle médical (R. Descoins)

Projet de santé : en cours d'élaboration
Prochaine réunion le 14.03.2011

4. Développement économique - Emploi (J.M. Boissenot)

ZA du Noyer Brûlé

- Fin des travaux d'aménagement et du volet paysager
- Pas de vente de lot mais plusieurs sous-seings (+ ou - sûrs)

Acquisition foncière : terrains au Pintat

Connaissance du territoire

- Constitution d'un fichier des acteurs économiques
- Présentation du diagnostic territorial

Prévisions 2011

- Réalisation de ventes au Noyer Brûlé
- Mise en vente de terrains au Pintat (Montcaret) et à Prentigarde (Lamothe-Montravel)
- Réflexion sur la vocation de la zone des Réaux à Vélines
- Recherche d'investisseurs privés sur la zone du Bon Dieu à Vélines
- Validation du fichier des acteurs économiques
- Constitution d'un Club d'Entrepreneurs

5. Écopôle (J.M. Boissenot)

- Étude préalable au cahier des charges
- Label PER
- Plan de financement
- Présentation du projet au séminaire Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)
- Planification des opérations 2010-2014
- Comité de pilotage
- AMO

Prévisions 2011

- Maîtrise foncière
- Concours d'architectes
- Finalisation du cahier des charges
- Compléments de financement
- Recherche de nouveaux partenaires

6. Communication et CNTC (P. Fayet)

- Agenda 2011
- Plaine et Coteaux n°5
- Forum 3R
- Participation aux Cahier de Recommandations Architecturales et Paysagères
- Repas de fin d'année du Conseil Communautaire

Prévisions 2011

- Flash de mars/avril 2011
- Gazette n°6
- Agenda 2012
- Double A4 sur les entreprises du territoire
- Participation à diverses manifestations : « journée des élus » au mois de juin...

7. Enfance - Jeunesse - Associations (D. Lachaize)

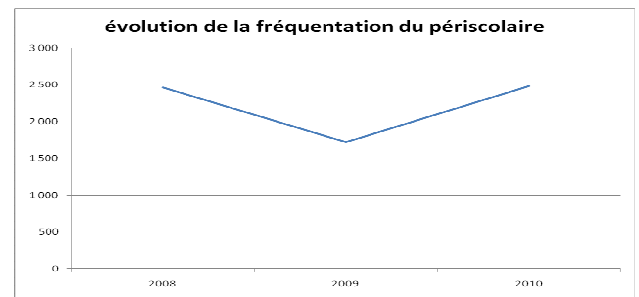
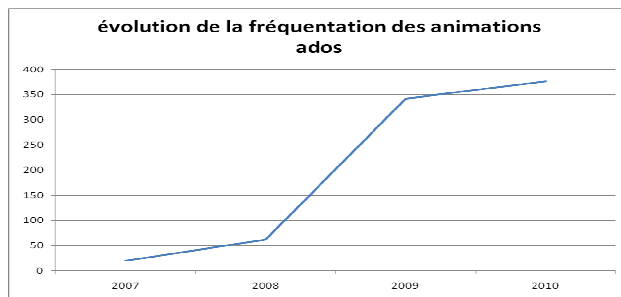
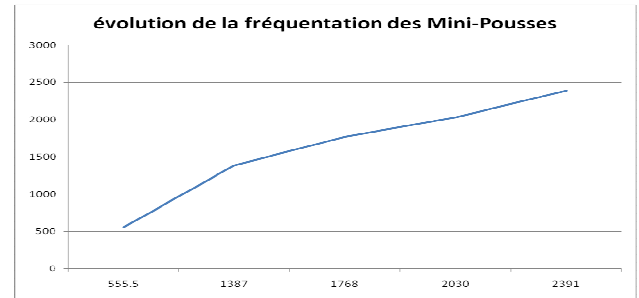
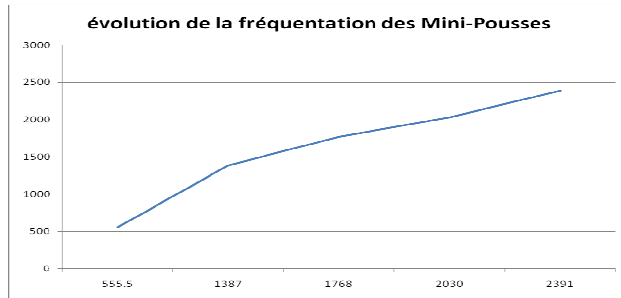
Dépenses de fonctionnement

- 2009 : 191 014 € (dont 114 000 € pour l'Amicale Laïque de St Antoine)
- 2010 : 211 754 € (dont 111 450 € " " ")

Recettes de fonctionnement

- 2009 : 74 050 € (dont 70 100 € pour le Contrat Enfance Jeunesse)
- 2010 : 75 929 € (dont 71 033 € " " ")

Fréquentation des structures d'accueil



D. Lachaize félicite l'Amicale Laïque de St Antoine pour la gestion du CLSH et l'équipe des animateurs à qui l'on doit en grande partie la hausse de la fréquentation.

Prévisions 2011

- Journée parentalité : 14 mai 2011 à Bonneville, sur le thème des animaux
- Conférence : ados/parents & grands-parents (date à fixer)
- Animation de la société Lyonnaise des Eaux courant mai

8. Rivière & Environnement (J.C. Maillat)

1^{ère} tranche de travaux de restauration des berges de la Dordogne

- Lot 1 - Travaux forestiers
Établissement Forestale (& Élaquitaine) - 84 567.50 € HT
- Lot 2 - Gestion d'essences invasives et plantation
Association Isle et Dronne - 18 255 € (pas de TVA)

Les travaux ont été interrompus en novembre pour cause de niveau de rivière trop haut. La 1^{ère} tranche sera achevée dans environ 2 mois.

Prévisions 2011

- Demande de subventions afférentes à la 2^{ème} tranche de travaux
- Démarrage des travaux de la 2^{ème} tranche dès obtention du financement
- Journée Rivière fin août début septembre à Saint Aulaye

9. Aménagement du territoire (S. Fourcaud)

- Réalisation des Cahiers de Recommandation Architecturales et Paysagères en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et une présentation en juin à Vélines.
Il reste beaucoup d'exemplaires qu'il faudrait diffuser plus largement.
- Déplacement à la Coquille : visite d'un point d'accueil touristique départemental. Projet à porter en partenariat avec le Conseil Général car lourd financièrement.
- Présentation de l'étude de Protourisme par N. Girol du Pays du Grand Bergeracois (PGB)
- Poursuite de la réflexion sur les Schémas de COhérence Territoriale (SCOT)
- Réflexion sur le petit patrimoine du territoire

C. Gallot, Maire de St Antoine de Breuilh, intervient pour faire le point sur le projet de photovoltaïque de plein champ sur la commune

- Le projet a dû être révisé et a été déposé au Guichet Unique (Préfecture).

Le rôle des collectivités est de cadrer l'implantation de ces projets privés

10. Finances - Recherche de subventions (P. Cousinet)

Capacité de financement : étude rétrospective depuis 2007 avec une prévision « virtuelle » pour l'exercice 2011.

Capacité d'endettement : plusieurs scénarios sont envisagés

- Pression fiscale équivalente sans transfert supplémentaire de compétence
 - . Capacité d'emprunt théorique sur 15 années : jusqu'à 1,8 millions €.
- Pression fiscale équivalente avec transferts supplémentaires (SDIS = 175 000 €)
 - . Plus de capacité d'emprunt, voire obligation d'utiliser la réserve 2010 (912 000 €).
- Modification de la pression fiscale (taxe d'habitation et taxes foncières) pour garder une capacité d'emprunt.

11. Salle omnisport (C. Gallot)

- Questionnaire envoyé aux associations pour cibler les besoins
- Étude de faisabilité par l'Agence Technique Départementale (ATD)
- Visite de salles similaires
- Préparation du plan de financement et recherche de cofinanceurs (État & Conseil Général)

S. Fourcaud rappelle le schéma de services « Sport & Culture » du PGB : recensement des besoins et équipements sportifs et/ou culturels du territoire.

8. Documents budgétaires 2010

P. Cousinet, en sa qualité de Vice-président de la commission « Finances - Recherche de subventions » présente les comptes administratifs 2010 du budget principal et des 3 budgets annexes ainsi que les comptes de gestion afférents et les affectations du résultat de fonctionnement.

1. Les comptes administratifs

Les résultats tiennent compte des reports de l'année N-1 et éventuellement des restes à réaliser / charges et produits à rattacher à l'exercice.

Budget annexe Intervention Économique

SECTION INVESTISSEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
23 359.55	4 947.00	23 359.55	23 359.55
		SOLDE POSITIF	18 412.55

SECTION FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
14 369.38	12 315.40	14 369.38	49 199.08
		SOLDE POSITIF	36 583.68

Budget annexe Zone d'Activité

SECTION INVESTISSEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
714 368.28	662 229.74	714 368.28	519 000.00
SOLDE NÉGATIF		143 229.74	

SECTION FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
868 461.02	502 837.74	868 461.02	742 946.63
		SOLDE POSITIF	240 108.89

Budget annexe SPANC

SECTION INVESTISSEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
13 907.35	986.84	13 907.35	3 498.44
		SOLDE POSITIF	2 511.60

SECTION FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
157 421.20	85 806.13	157 421.20	189 542.31
		SOLDE POSITIF	103 736.18

Budget principal

SECTION INVESTISSEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
1 939 220.47	742 958.64	1 939 220.47	877 994.47
		SOLDE POSITIF	135 035.83

SECTION FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES €		RECETTES €	
PRÉVU	RÉALISÉ	PRÉVU	RÉALISÉ
2 052 195.40	1 290 107.46	2 052 195.40	2 067 361.76
		SOLDE POSITIF	777 254.30

Le Président se retire et J.P. Joyeux en sa qualité de doyen fait procéder au vote des 4 comptes administratifs qui n'ont fait l'objet d'aucune remarque lors de leur présentation.

Délibération : L'Assemblée, à l'unanimité, approuve les 4 comptes administratifs tels que présentés.

2. Les comptes de gestion

P. Cousinet précise que les comptes administratifs sont en conformité avec les comptes de gestion de la Trésorerie de La Force.

Délibération : L'Assemblée, à l'unanimité, approuve les 4 comptes de gestion de la Trésorerie de La Force.

3. Les affectations du résultat de fonctionnement

Budget annexe Intervention Économique

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	6 362.38
Résultat de fonctionnement de l'exercice	30 221.30
RÉSULTAT CUMULÉ POSITIF AU 31.12.2010	36 583.68
002 - Excédent antérieur reporté - section de fonctionnement	36 583.68

Budget annexe Zone d'Activité

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	45 025.28
Résultat de fonctionnement de l'exercice	195 083.61
RÉSULTAT CUMULÉ POSITIF AU 31.12.2010	240 108.89
1068 - Couverture du besoin de financement de la sect° d'invest.	143 229.74
002 - Excédent antérieur reporté - section de fonctionnement	96 879.15

Budget annexe SPANC

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	61 921.20
Résultat de fonctionnement de l'exercice	41 814.98
RÉSULTAT CUMULÉ POSITIF AU 31.12.2010	103 736.18
002 - Excédent antérieur reporté - section de fonctionnement	103 736.18

Budget principal

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	601 204.40
Résultat de fonctionnement de l'exercice	176 049.90
RÉSULTAT CUMULÉ POSITIF AU 31.12.2010	777 254.30
002 - Excédent antérieur reporté - section de fonctionnement	777 254.30

Délibération : L'Assemblée, à l'unanimité, décide des affectations du résultat de fonctionnement des 4 budgets de la collectivité telles que présentées.

9. La réforme territoriale

Le Président rappelle la réforme territoriale en cours et notamment les dispositions relatives aux intercommunalités (loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 & circulaire d'application du 27 décembre 2010).

Objectifs de la loi

- Achever la carte intercommunale par rattachement des communes isolées à des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)
- Rationaliser le périmètre des EPCI
- Simplifier l'organisation par la suppression de syndicats

Calendrier :

- Premier trimestre 2011 : renouvellement des Commissions Départementales de la Coopération Intercommunale (CDCI) : 40 % de représentants des communes, 40 % de représentants des EPCI, 5 % de représentants des syndicats, 10 % de représentants du Conseil Général et 5 % de représentants du Conseil Régional
- Au plus tard le 31 décembre 2011 : réalisation des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI)

En préambule à toute discussion, le Président explique :

« Nous avons réuni le 24 février la commission chargée de la coopération intercommunale qui a décidé pour orienter les discussions de faire un canevas que l'on vous a distribué.

Chaque délégué pourra s'exprimer après un temps de réflexion en concertation avec son Conseil Municipal. Ce texte est bien entendu amendable et on peut, si vous le désirez, rajouter ou retrancher ce que vous voudrez.

Nous avons également préparé un document synthétique relatant le « timing » de la réforme.

Ce que je propose, c'est que chacun s'exprime en conscience sur ce sujet, qu'il remonte l'information dans sa commune, qu'il y ait ensuite un échange dans les communes et que chacun se détermine puisque ce sont les communes qui voteront. Je propose également de fixer une ou deux dates (plus si nécessaire) sur ce sujet unique pour que chaque commune s'exprime.

Ensuite, nous avons deux représentants à la CDCI, qui sont Serge et moi, et je vous propose de faire remonter l'avis ou les avis de notre CDC si vous en êtes d'accord.

Vos propositions ? »

Un débat s'installe entre les délégués :

- Certains délégués reprochent une présentation partisane du texte qui sous-entend une intégration de la CDC du Gursonnais.
- Président : il s'agit d'un texte préparatoire qui doit être vu comme un document de travail. Il est totalement amendable par les Conseils Municipaux. Il ne faut pas juger de la forme mais du fonds et s'autodéterminer. Après rédaction du texte final, le Président portera à la CDCI la voie de la CDC quelle qu'elle soit.
- Le Président est interpellé sur ses rencontres informelles avec les Présidents des CDC limitrophes, ainsi qu'avec Mme Viroulaud, Maire de St Méard de Gurçon.
- Le Président précise qu'il a ensuite fait état de ces entretiens avec plusieurs représentants de la CDC ; comme il a toujours fait état de sa rencontre avec Messieurs Ulmann, César et Boidé.
- Manque d'information des Conseils Municipaux pour un vote « responsable »
- C. Gallot : la réforme territoriale n'est pas un sujet nouveau et certains Conseils Municipaux en ont déjà débattu ou ont prévu de le faire
- S. Fourcaud : le texte final datant de novembre 2010, toute information antérieure ne pouvait être qu'incomplète
- R. Descoins : chaque Conseil Municipal doit débattre préalablement à une discussion en Conseil Communautaire.
- D. Fourcaud : les nouveaux EPCI sont déjà définis par l'État.
- L'État ne recherche que la réduction du nombre des EPCI. Cette démarche met les CDC en situation d'échec
- Le délai imparti par l'État est trop court pour travailler sur le périmètre et les compétences des regroupements de CDC.

- Les CDC n'ont rien à gagner avec cette réforme
- Les Conseils Communautaires seront ingérables du fait du nombre des délégués.
- M. Nicouleau : plusieurs années ont été nécessaires à la création de la CDC et la recherche d'un consensus sur le périmètre. Toute modification/extension de ce périmètre doit se faire par consensus et donc nécessite du temps
- Les collectivités n'ont pas vraiment le choix. Il faut mettre à profit les semaines qui restent pour trouver un consensus.
- S. Fourcaud : les notions fondamentales sont le bassin de vie et les projets du territoire ; les périmètres se définiront ensuite

Le Président donne la parole à P. Cousinet, en précisant que celui-ci a présenté sa démission de la Vice-présidence qui sera effective le 15 mars prochain.

P. Cousinet précise que le Conseil Municipal de Fougueyrolles l'a maintenu en tant que délégué et c'est à ce titre qu'il s'exprime.

Il reproche une présentation sans pédagogie, partisane et partielle de la problématique de rapprochement de la CDC avec les CDC voisines et mentionne que seuls les Conseils Municipaux sont légitimes.

- Le délai imparti par l'État est trop court pour travailler sur le périmètre et les compétences des regroupements de CDC.

Le débat se termine sur la proposition de J.C. Jourdan de réunir l'ensemble des Conseils Municipaux pour une information complète sur le sujet avant le vote définitif.

S. Fourcaud précise que C. Rey, Directeur de l'Union Des Maires est tout disposé à participer à une telle réunion d'information.

10. Questions diverses

Le Président rappelle le [montage de l'abri au CLSH](#) et demande aux communes si des agents seraient disponibles le mercredi 16 mars.

Les communes de Montcaret et Vélignes mettront un agent à disposition.

La [Vice-présidence de la commission Finances](#) étant vacante, le Président précise que si aucun délégué n'est intéressé, il en assurera la charge.

Le Président donne la parole à F. Descamp qui propose une [augmentation de la rémunération de V. Ferraz](#), vu la qualité de son travail de « direction » du CLSH.

Il est précisé que l'indice de rémunération ne peut être modifié et que l'agent bénéficie d'une Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT). À examiner.

La séance est levée à 00H30.